

ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL





MUSIQUE !

Mais aussi plaisir, découvertes, apprentissages, concerts, éveil, improvisation, épanouissement, projets, rencontres, sensibilisation, pratiques collectives, inclusion, création, spectacles... c'est tout cela que partagent les élèves de l'École intercommunale de musique (EIM).

Ainsi se traduit, dans les enseignements de l'EIM, la politique portée par la Communauté de communes Granville Terre et Mer, qui vise à rendre la musique accessible à tous sur son territoire.

Labellisée Conservatoire à rayonnement intercommunal par le ministère de la Culture, l'EIM a inscrit dans le projet de l'établissement cette exigence en matière de démocratisation culturelle, d'inclusion, de qualité de l'enseignement et de partenariats.

Son ambition est d'offrir à tous une culture de qualité qui contribue à l'épanouissement de chacun et au bien vivre ensemble.

Grâce à ses sites d'enseignement de Granville et de La Haye-Pesnel, l'EIM propose un large éventail d'activités d'enseignement, de sensibilisation et d'accompagnement des pratiques amateurs. Hors les murs, l'EIM intervient sur l'ensemble du territoire, notamment en milieu scolaire ou lors de nombreuses prestations publiques.

Dans ce guide, vous trouverez un panorama complet de cette activité musicale bouillonnante et de ses possibilités multiples. Nous espérons que cela vous donnera envie de goûter vous aussi au plaisir et à l'épanouissement de la pratique musicale.

Stéphane SORRE,
Président de la Communauté de communes Granville Terre et Mer
Marie-Claude CORBIN,
vice-présidente en charge de la culture
Marc GLORENEC,
directeur de l'École intercommunale de musique



L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

L'École intercommunale de musique de Granville Terre et Mer (EIM), classée Conservatoire à rayonnement intercommunal par le ministère de la Culture, accueille plus de 600 élèves, sur les sites d'enseignement de Granville et de La Haye-Pesnel.

Dans le cadre du schéma départemental de l'enseignement, des pratiques et de l'éducation artistique de la Manche, l'EIM défend à travers son projet d'établissement son exigence en terme de démocratisation culturelle, d'inclusion et de qualité de l'enseignement.

Ses objectifs sont :

- offrir un enseignement de qualité et diversifié pour le plus grand nombre
- former des amateurs éclairés dans le domaine de la musique (classique, jazz ou actuelle)
- initier et favoriser les pratiques collectives
- mener des actions de sensibilisation et d'éducation artistique à travers le territoire
- proposer des parcours adaptés pour les personnes en situation de handicap

Lieu de ressource et d'accompagnement des pratiques en amateur, l'EIM propose des ateliers et orchestres accessibles à tout musicien désirant intégrer un collectif.

L'EIM a noué des liens pédagogiques privilégiés avec les établissements de l'Éducation nationale du territoire.

Une offre d'interventions en milieu scolaire est déployée à destination des écoles maternelles et primaires, permettant ainsi, chaque année, de sensibiliser près de 1 000 enfants par la création et la pratique.

Un « orchestre à l'école » s'est créé au collège La Vanlée de Bréhal pour permettre à tout élève volontaire d'accéder à la pratique de la musique.

Au collège André-Malraux de Granville, des aménagements d'horaires sont possibles et un club jazz est proposé.

UN ÉTABLISSEMENT 2 sites d'enseignement

GRANVILLE

- **LES BOIS**
clarinette, flûte traversière, saxophone
- **LES INSTRUMENTS POLYPHONIQUES**
guitare classique, percussions, piano, clavier
- **LES CUIVRES**
cor, trombone, trompette, tuba
- **MUSIQUES ACTUELLES**
guitare électrique, basse électrique, clavier, batterie
- **LES CORDES**
alto, violon, violoncelle
- **JAZZ**
atelier initiation et perfectionnement, cours individuels

LA HAYE-PESNEL

- **LES INSTRUMENTS POLYPHONIQUES**
accordéon, piano, guitare accompagnement, clavier
- **CURSUS FANFARE**
saxophone, trompette, trombone, percussions
- **MUSIQUES ACTUELLES**
guitare électrique, basse électrique, clavier, batterie



PARCOURS DÉCOUVERTE

 À partir de 4 ans

Ce parcours permet de découvrir le monde de la musique à travers les sens et le corps. Il contribue à la sociabilisation de l'enfant par le biais de la pratique musicale collective.

Une fois par semaine, les enfants expérimentent et acquièrent les bases de l'expression musicale : comptines chantées et rythmées, chansons adaptées à leur âge, jeux rythmiques corporels ou avec des instruments variés, expression corporelle, jeux d'écoute, découverte d'œuvres musicales, orchestres et instruments de musique...

• **Jardin musical**  GRANVILLE

 Moyenne section, 4 ans  Cours collectif 30 min

• **Éveil musical**  GRANVILLE  LA HAYE-PESNEL

 Grande section, 5 ans  Cours collectif 45 min


• **Éveil musical**  GRANVILLE  LA HAYE-PESNEL


 CP, 6 ans  Cours collectif 45 min

En éveil musical CP, un parcours de découverte des instruments permet aux enfants de rencontrer les professeurs et d'essayer les instruments de musique afin faciliter leur choix pour l'année suivante. Dans le courant de l'année, les enfants participent à un spectacle.



• **Atelier parents/enfants**  LA HAYE-PESNEL

 Un parent/un enfant [3-4 ans]

 45 min - 6 samedis matin dans l'année scolaire

Jeux musicaux, danses enfantines, comptines, découverte des instruments de musique en duo.



PARCOURS DIPLÔMANT

À partir de 7 ans

Ce parcours d'étude de la musique comprend trois disciplines obligatoires :

- Formation musicale
- Cours d'instrument(s)
- Pratiques collectives

De l'apprentissage des fondamentaux en cycle 1 jusqu'à l'acquisition de l'autonomie et des pratiques collectives en cycle 3, l'élève suit un cursus complet couronné par l'obtention de deux diplômes.

• Cycle 1 [durée de 3 à 5 ans]

GRANVILLE

LA HAYE-PESNEL

• Cycle 2 [durée de 3 à 5 ans]

GRANVILLE

LA HAYE-PESNEL

Brevet d'Études Musicales

• Cycle 3 [durée de 2 à 3 ans]

GRANVILLE

LA HAYE-PESNEL

Certificat d'Études Musicales



Qu'est ce que la formation musicale ?

Indispensable à la pratique instrumentale ou vocale, la formation musicale est un ensemble d'apprentissages fondamentaux qu'il faut maîtriser au fil des cycles pour devenir acteur de sa pratique instrumentale.

🕒 Cours collectif de 1 h à 1 h 30

Le travail de l'oreille

Par la voix et par l'instrument, on apprend à mémoriser une mélodie puis à la chanter ou à la jouer, éventuellement à la transposer, à l'écrire.

La culture musicale

Aborder tous les styles musicaux pour se construire une oreille critique et avertie et devenir un spectateur attentif, ouvert et curieux.

Le travail rythmique

Par le corps et l'instrument, marcher, parler, frapper, jouer une phrase rythmique avec ou sans partition.

La lecture, l'analyse, la théorie

Lire puis jouer les notes et les rythmes d'un texte musical.

Déchiffrer une partition

Écouter, déchiffrer une partition, analyser son langage, sa forme, pour pouvoir mieux raconter son histoire avec son instrument.

La grammaire musicale

Jouer des gammes, des intervalles, des accords, pour associer la théorie au travail instrumental et au travail de l'oreille.

Inventer une mélodie

Inventer une mélodie sur des rythmes donnés, inventer un accompagnement, une suite à une mélodie, pour mieux comprendre le langage musical.



PARCOURS JAZZ

ET MUSIQUES ACTUELLES



 À partir de 11 ans

Ce parcours s'adresse à toute personne souhaitant jouer en groupe, s'exprimer musicalement, acquérir des bases théoriques et rencontrer d'autres musiciens.

 GRANVILLE

 LA HAYE-PESNEL

Des modules théoriques, obligatoires ou non : harmonie, arrangement, rythme, lecture de grilles, improvisation, histoire de la musique, MAO [Musique assistée par ordinateur] ; des concerts, etc.

-  • **Je pratique la guitare électrique, la basse, la batterie ou le clavier/piano.**
- **Je suis autodidacte** : je peux me présenter début septembre pour évaluer mon niveau et être orienté au mieux dans le cursus.
- **J'ai obtenu une fin de Cycle 1 en cursus traditionnel** : je peux entrer dans le cursus « Musiques actuelles / jazz ».
-  • 1 [ou plusieurs] atelier(s) d'1 h
- 1 cours individuel de technique instrumentale de 30 min à 1 h

>>> Mon admission/affectation en classe dépend de mon projet, de mon niveau (instrumental et connaissances théoriques) et des places disponibles.

Les ateliers et modules théoriques sont également ouverts à tous les instruments de l'EIM.





PARCOURS

PRATIQUES COLLECTIVES

Les pratiques musicales collectives sont accessibles à tout musicien amateur confirmé ou débutant (selon les disciplines) inscrit ou non en cours individuel dans l'établissement.

Ce parcours est un outil majeur de la motivation des élèves, basé sur le plaisir du jeu en collectif.

Les pratiques musicales collectives sont incluses dans le parcours diplômant des élèves : elles permettent de développer des réflexes d'écoute, d'autonomie, d'approfondir les notions de pulsation et d'harmonie.

PARCOURS ADAPTÉ

L'École intercommunale de musique porte une attention particulière aux personnes en situation de handicap.

L'établissement est doté d'un référent handicap. Son rôle principal est de veiller à ce que les personnes en situation de handicap soient pleinement incluses au sein de l'École de musique, dans le respect de leurs besoins et de leurs capacités.

Il les accueille, les informe, analyse leurs besoins et les oriente. Il leur propose un parcours de pratiques musicales collectives ou des cours individuels, éventuellement adaptés si nécessaire.

Il assure le suivi de ce parcours et veille à son bon déroulement et à sa cohérence. Il fait le lien entre les élèves, leurs familles, les enseignants de l'école de musique et les établissements partenaires (Éducation nationale, structures médico-sociales...)

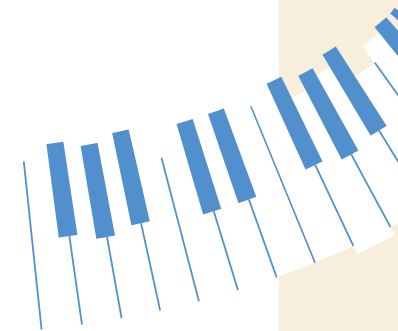


12

- Ateliers jazz
- Ateliers musiques actuelles
- Chorale enfants (7-11 ans)
- Atelier vocal ados (12-18 ans)
- Culture musicale
- Ensembles de guitares
- Atelier improvisation
- MAO (Musique assistée par ordinateur)
- Orchestre à cordes
- Orchestre d'harmonie d'initiation (2^e et 3^e année de Cycle 1)
- Orchestre d'harmonie junior (Fin Cycle 1 et Début Cycle 2)
- Orchestre associatif du CAP LIHOU (à partir du milieu de Cycle 2)
- Culture musicale (en partenariat avec l'Université Interâge)

GRANVILLE

LA HAYE-PESNEL



13

ACTION CULTURELLE

Outre sa mission d'enseignement, d'accompagnement des pratiques amateurs, d'intervention en milieu scolaire, l'EIM participe activement à l'éducation artistique et culturelle des habitants et à l'animation du territoire de Granville Terre et Mer.

Elle collabore régulièrement avec différents partenaires, comme le réseau des médiathèques, la Maison de la petite enfance, la scène conventionnée de Granville L'Archipel, les structures de santé (MAS, CPFA, hôpital), les musées, les maisons de retraite et EHPAD, et des associations du territoire.

Elle assure un rôle de diffusion à travers des auditions, des concerts et spectacles d'élèves et de professeurs, des master-class, des résidences d'artistes...
à l'occasion d'évènements à rayonnement intercommunal ou au delà (Festival Botanik'Art, Fish&Films, Jazz sous les Pommiers...).



L'École intercommunale de musique Granville Terre et Mer, labellisée Conservatoire à rayonnement intercommunal, bénéficie du soutien de la Direction des affaires culturelles Normandie et du Département de la Manche





CONTACT

SITE DE GRANVILLE et secrétariat

1301, route de Vaudroulin
50400 GRANVILLE

SITE DE LA HAYE-PESNEL

5a, rue Guillaume Le Conquérant
50320 LA HAYE-PESNEL

ecoledemusique@granville-terre-mer.fr
Tél. 02 33 50 44 75

PLUS D'INFOS SUR

granville-terre-mer.fr

